PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT NUMÉRO 367-23

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 188-07 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ AFIN D'AGRANDIR L'AIRE D'AFFECTATION INDUSTRIELLE D'ENVERGURE RÉGIONALE, DE DÉLIMITER LE PÉRIMÈTRE PARTICULIER DU QUARTIER INDUSTRIEL OUEST ET DU QUARTIER INDUSTRIEL LARRY-BALL, D'INTÉGRER LE PARC NATUREL DU LAC-JÉRÔME À MÊME UNE AIRE D'AFFECTATION RÉCRÉATIVE, D'AGRANDIR L'AFFECTATION URBAINE ET D'AJUSTER LA DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Je soussignée, Catherine Séguin, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 5 février 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5e jour du mois de février de l'an deux mille vingt-quatre.

Catherine Séguin
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca